



Communiqué de presse – 17/01/2018

Aides Bio en Pays de la Loire : nous avons besoin de savoir

Notre collectif de neuf organisations agricoles, citoyennes et économiques s'est mobilisé le 17 novembre pour soutenir l'agriculture biologique. A cette occasion, nous avons voulu sensibiliser l'Etat et le Conseil régional des Pays de la Loire sur le manque de lisibilité du financement des aides à la bio pour la période 2018 à 2020.

Pour continuer ce dialogue constructif, nous avons demandé par courrier du 28 novembre 2017 un rendez-vous de travail en présence de la Présidente du Conseil régional. Malgré plusieurs relances, nous n'avons eu aucun retour. **Nous réitérons notre demande, car la situation n'a pas évolué depuis décembre.** Or, les demandes en conversion affluent et les producteurs doivent connaître les modalités d'interventions pour 2018. Sans un dispositif clair et lisible, on peut craindre que la dynamique en cours soit brisée.

Nos questions restent les mêmes :

- **Le budget conversion proposé par l'Etat sera-t-il à la hauteur des besoins estimés à 20 millions d'euros jusqu'en 2020 pour les Pays de la Loire ?**
- **Le Conseil régional va-t-il s'engager à mobiliser tous les financeurs possibles sur l'aide au maintien dès 2018 si le désengagement de l'Etat se confirme ?**
- **Quelle est l'ambition chiffrée du Conseil régional en surface bio à l'horizon du mandat en 2021 ?**

Nous réitérons l'importance de garder **une cohérence du financement de la Bio sur toute la période**, en gardant les mêmes modalités de 2015 à 2020.

Nous demandons que l'Etat donne rapidement le budget alloué à la région des Pays de la Loire pour permettre de construire un budget jusqu'en 2020.

Nous espérons obtenir très vite une rencontre sur une ferme bio en présence de Madame la Préfète et Madame la Présidente du Conseil régional pour bâtir une réflexion commune.

Contacts presse (au nom du collectif) :

- François VRIGNAUD : 06-99-45-63-54
- Mathieu COURGEAU : 06-76-52-28-71



CHIFFRES DE LA BIO (Pays de la Loire 2016)

- **2 543 exploitations bio** : 5e rang français
- **150 595 ha bio et conversion** : 4e rang français
- **+ 20 %** de surfaces en 2016
- Prévision 2017 : **8 % de SAU**
- **40 000 hectares en conversion en 2 ans**
- Dynamique qui va se prolonger jusqu'en 2020... sous condition de soutiens publics

Dynamique de conversion en Pays de la Loire

[(-) estimations]

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Surfaces nouvelles en bio	4650 ha	11 800 ha	27 000 ha	15 000 ha	(15 000 à 20 000 ha)	(15 000 à 20 000 ha)	(15 000 à 20 000 ha)
Surface totale bio	118 000 ha	130 000 ha	157 000 ha	172 000 ha	(192 000 ha)	(212 000 ha)	(232 000 ha)
Nombre de fermes bio	2 093	2 256	2 543	(2 785)	(3 110)	(3 134)	(3 756)
% de SAU en BIO	5,6 %	6,1 %	7,4 %	(8 %)	(9%)	(10 %)	(11%)

Données ORAB + Agence Bio + Estimation CAB

Enveloppe financière et besoins en Pays de la Loire

Enveloppe régionale pour la bio (2015 à 2020) >> **86 millions €** (75% FEADER et 25 % Etat)

Enveloppe consommée de 2015 à 2017 >> **87 millions €**

Besoins prévisionnels de 2018 à 2020

- Besoin enveloppe **maintien** : 2,7 millions € (Conseil régional, l'Agence de l'eau...)
- Besoin enveloppe **conversion** : **20.4 millions €**
- Manque pour financer la bio jusqu'en 2020 : **23 millions €**

Enveloppe budgétaire pour la Bio en Pays de la Loire

2015	2016	2017	2018	2019	2020
Enveloppe prévue pour 2015-2020 : 86 millions d'euros					
Enveloppe consommée fin 2017 : 87 millions			Manque : 23 millions d'euros		
Besoin réel sur la période : 110 millions d'euros					

Correspondance pour le collectif : CAB Pays de la Loire, 9 rue André Brouard 49105 ANGERS
06-11-37-34-53 ou cab.coordination@biopaysdelaloire.fr